

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE - CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-QUÉBEC - CAP-BLANC - COLLINE PARLEMENTAIRE

PERSONNE CANDIDATE – POSTE D'ADMINISTRATEUR ÉLU

		ADRESSE			
NOM ET PRÉNOM	No civique	Rue, local ou appartement	Code postal	TÉLÉPHONE	SIGNATURE
Courriel :					

PERSONNES QUI APPUIENT LA CANDIDATURE

			ADRESSE			
NOM ET PRÉNOM	Cochez si adresse d'un établissement	No civique	Rue, local ou appartement	Code postal	TÉLÉPHONE	SIGNATURE

Si vous désirez faire appuyer votre candidature par une représentante ou un représentant d'un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier, vous devez leur faire signer le formulaire d'attestation signé par une personne en autorité de cet établissement. Une personne peut signer un bulletin de candidature une seule fois.

Veuillez déposer ce bulletin sur place lors de l'assemblée générale annuelle le mardi 17 avril 2012 à 19 h à L'École des Ursulines, bâtiment du gymnase, 3 ruelle des Ursulines (piétons accès par la rue du Parloir, piétons et autos accès par la rue Sainte-Ursule), ou le transmettre au plus tard le mardi 17 avril 2012 à 15 h au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou à l'attention de André Martel, au 399, Saint-Joseph Est, à Québec, G1K 8E2; ou par télécopieur : 418 641- 6576; ou par courriel <u>andre.martel@ville.quebec.qc.ca</u>.